



Le Rapide

De la Beauvige

Municipalité de Saint-Gilles

Vendredi le 19 mai 2023

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES**

AVIS DE PROMULGATION

**RÈGLEMENT 606-22
MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 403-10**

AVIS est donné par le soussigné greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Gilles, que :

Lors de sa séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement 606-22, modifiant le plan d'urbanisme 403-10;

- Ce règlement a reçu les approbations requises par la Loi, s'il en était;
- Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Saint-Gilles, au Québec, ce 19^e jour de mai 2023.

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier

AVIS DE PROMULGATION

**RÈGLEMENT 607-22
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 363-08**

AVIS est donné par le soussigné greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Gilles, que :

Lors de sa séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement 607-22, modifiant le règlement de zonage 363-08;

- Ce règlement a reçu les approbations requises par la Loi, s'il en était;
- Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Saint-Gilles, au Québec, ce 19^e jour de mai 2023.

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier